

## **COMMUNE DE HAUTEFORT**

---

### **Autorisation à titre exceptionnel de l'ouverture d'un débit de boissons temporaire dans l'enceinte du Château de Hautefort à l'occasion des « Soirées des Lumières » les 25 et 26 août 2023.**

Monsieur le Maire de la Commune de Hautefort

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2212-2,  
VU le code de la santé publique et notamment ses articles L 3335-1, L 3334-2 et L 3335-4,  
VU l'arrêté préfectoral fixant les heures d'ouverture et de fermeture des débits de boissons,  
VU la demande du 10 août 2023, formulée par Madame Roseline du Manoir, Directrice de la Fondation du Château de Hautefort,

### **ARRETE**

**ARTICLE 1** : A l'occasion de la manifestation « Soirée des Lumières », organisée par la CAVA, Madame la Directrice de la Fondation du Château de Hautefort est autorisée à vendre des boissons des groupes 1 et 3 à savoir :

- **Boissons du premier groupe** : les boissons sans alcool ou les jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas, à la suite d'un début de fermentation, de traces d'alcool supérieures à 1,2 degré d'alcool ;
- **Boissons du troisième groupe** : vin, bière, cidre, poiré, hydromel, auxquelles sont joints les vins doux naturels, ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1, 2 à 3 degrés d'alcool, vins de liqueur, apéritifs à base de vin et liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne titrant pas plus de 18 degrés d'alcool pur.

**ARTICLE 2** : Cette autorisation est délivrée pour la période du **25 août 2023 18h00 au 26 août 2023 minuit** et est limitée à 5 par an.

**ARTICLE 3** : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie est chargé de l'exécution du présent arrêté et sera destinataire d'une ampliation.

La présente autorisation devra être présentée, sur demande, aux agents de l'autorité.

Fait à Hautefort, le 23 août 2023

**Le Maire,**  
**Jean-Louis PUJOLS**



The official stamp of the Municipality of Hautefort is circular, featuring a central emblem and the text 'MAIRIE DE HAUTEFORT' around the perimeter. Below the emblem, the letters 'R.F.' and the number '24380' are visible. A large, stylized black signature is written over the stamp.